

CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Midi-Pyrénées, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 640 000 000 euros, dont le siège social est situé 10, avenue Maxwell à Toulouse 31100, immatriculée au RCS de Toulouse n° 383 354 594. Intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07019431, carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3101 2018 000 037 168, garantie financière 110 000 euros. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ.

Représentée par **Julien PERONNET** en qualité de Directeur d'Agence de Marssac sur Tarn,

Dûment habilité(e) à cet effet,

Certifie,

- Avoir reçu en dépôt la somme de **1000 € (mille euros)**, représentant l'intégralité du capital libéré de la SASU **A2L SURVEYS** dont le siège social est situé 341 Chemin Toulze 81600 GAILLAC, au capital social de 1000 €
- Avoir reçu du (des) déposant(s) une liste comportant le nom, prénom et domicile des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux pour le compte de la société en formation (compte n° **08009803995**) :
 - **Mr Philippe ALLELY** a versé la somme de 1000 € (Mille euros).
- Avoir constaté la concordance entre les versements et les sommes indiquées comme versées par chaque actionnaire sur la liste des actionnaires qui lui a été remise.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Toulouse, le 21 novembre 2024

P/o



PA

A2L SURVEYS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €
Siège Social : 341 Chemin Toulze - 81600 GAILLAC

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DES VERSEMENTS

IDENTITE DES SOUSCRIPTEURS	NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES	MONTANT DES SOUSCRIPTIONS	MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUES
Monsieur Philippe ALLELY	100	1 000 €	1 000 €
TOTAL	100	1 000 €	1 000 €

Le présent état qui constate la souscription de Cent (100) actions de la Société A2L SURVEYS, ainsi que le versement de la somme de MILLE EUROS (1 000 €) correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par la Société A2L SURVEYS représentée par son Président, Monsieur Philippe ALLELY.

Fait à Toulouse
Le 21 novembre 2024
En deux exemplaires originaux

